



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023**

DELIBERATION N° 3

**Nombre de
membres en
exercice : 29**

Présents : 23
Votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille-vingt-trois, le quatorze décembre à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 8 décembre 2023

Membres présents :

F. GONZALEZ, MJ ROQUES, G. LASSABE, M. EVENE-MATEO, J.DOS SANTOS, P. ACEDO, JM GUTIERREZ, JP CAZAUX, A. DARTIGUES, C. DUPIN, S. PUYO, JP ALPHA, C. DUFOUR, A. VALETTE, J. DARRIGADE, E. DEITIEUX, C. DOS SANTOS, M. BECRET, MA THEBAUD, C. MARTIN, H. ETCHENIQUE, J. RANCE, F. BILLARD.

Membres représentés par pouvoir :

D. LAVIGNE donne pouvoir à H. ETCHENIQUE
S. DARRIGUES donne pouvoir à Mme Catherine DUFOUR
X BAYLAC donne pouvoir à Monsieur Francis GONZALEZ
L. GUYONNIE pouvoir à Monsieur JM GUTIERREZ
J. WEBER pouvoir à Monsieur José DOS SANTOS

Membre absent :

B. GERY

Secrétaire de séance : Monsieur Alain DARTIGUES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire explique que compte tenu :

- ▶ De la radiation des cadres pour invalidité d'un agent du service « Enfance/jeunesse »,
- ▶ De la titularisation dans son nouveau grade d'un agent du service « Affaires générales » (fin de la période de détachement pour stage),
- ▶ Du départ en disponibilité de longue durée pour convenances personnelles d'un agent du service « urbanisme » et de la nécessité de pourvoir à son remplacement. Il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi d'agent d'accueil et de gestion administrative en urbanisme à temps complet qui pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs,
- ▶ De la nécessité de renforcer le service « voirie ». Il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi d'agent d'entretien du domaine public à temps complet qui pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques,

Objet :
**Modification du
tableau des
emplois**

► De l'inscription de la responsable du service « Communication/Numérique » sur la liste d'aptitude au grade d'attaché territorial (catégorie A) suite à la réussite du concours et afin de permettre sa nomination dans la mesure où les fonctions exercées sont en adéquation avec ce grade,

► De la nécessité de modifier la durée hebdomadaire d'un emploi du service « Entretien des bâtiments et restauration scolaire » en raison d'une réorganisation de service,

Le tableau des emplois serait donc actualisé de la façon suivante :

- ► **A compter du 14 décembre 2023 :**

Service	Emplois supprimés
Enfance/jeunesse	1 ATSEM principal de 2 ^{ème} classe à temps complet
Affaires générales	1 adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe à temps complet
TOTAL	2

- ► **A compter du 14 décembre 2023 :**

Service	Emploi créé
Urbanisme	1 cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet

- **A compter du 1^{er} janvier 20:**

Voirie	1 cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet
TOTAL	2

Service	Emploi créé
Communication/Numérique	1 attaché à temps complet
TOTAL	1

Service	Emploi supprimé	Emploi créé
Entretien des bâtiments et restauration scolaire	1 adjoint technique à temps non complet (29 h/semaine)	1 adjoint technique à temps non complet (31h30 h/semaine)
TOTAL	1	1

Considérant que la suppression d'emploi est une décision ne pouvant être prise qu'après avis du Comité Social Territorial,
Considérant l'avis rendu par le Comité Social Territorial en date du 4 décembre 2023,

Le Conseil Municipal,

**après avoir entendu l'exposé,
après en avoir délibéré,**

- **DECIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois de la collectivité tel qu'indiqué en annexe
- **PRECISE** que les crédits suffisants sont inscrits au budget de l'exercice 2023 et seront inscrits au budget de l'exercice 2024

**Certifié exécutoire
compte tenu du
dépôt à la Sous
Préfecture de
Bayonne
le
et de la publication
le**

**Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 15 décembre 2023
Le Maire,**



**TABLEAU DES EMPLOIS DES AGENTS FONCTIONNELS
DELIBERATION DU 14-12-2023**

GRADES OU EMPLOIS	CTG	EFFECTIFS CRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET	Dont : TEMPS PARTIEL
EMPLOIS FONCTIONNELS		1	1		
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 2000 à	A	1	1		
ADMINISTRATIVE		26	24		4
ATTACHE PRINCIPAL	A	1	1		
ATTACHE	A	4	4		
REDACTEUR PRINCIPAL 1 ^{ère} CLASSE	B	3	3		
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2 ^{ème} CLASSE	B	3 (dt 1 vacant)	2		1
REDACTEUR	B	2	2		1
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1 ^{ère} CLASSE	C	8	8		2
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE	C	2	2		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2	2		
CE des ADJOINTS ADMINISTRATIFS (accueil et gestion administrative en urbanisme)	C	1 (vacant)	0		
TECHNIQUE		59	56	4	3
CE des INGENIEURS ou TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1 ^{ère} CLASSE (directeur des services techniques)	A ou B	1 (vacant)	0		
TECHNICIEN	B	1	1		
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3	3		
AGENT DE MAITRISE	C	4	4		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1 ^{ère} CLASSE	C	15	15		3
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE	C	9	9		
ADJOINT TECHNIQUE	C	25 (dt 1 vacant)	24	4	
CE des ADJOINTS TECHNIQUES (agent d'entretien du domaine public)	C	1 (vacant)	0		
SOCIAL		10	9		
AGENT SPC PRINCIPAL 1 ^{ère} CL. DES E.M	C	7	7		
AGENT SPC PRINCIPAL 2 ^{ème} CL. DES E.M	C	2	2		
CE des ATSEM	C	1 (vacant)	0		
SPORTIF		1	1		
ETAPS principal de 2 ^{ème} classe		1	1		
CULTUREL		1	1		
BIBLIOTHECAIRE	A	1	1		
POLICE		3	3		
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2	2		
GARDIEN-BRIGADIER	C	1	1		
ANIMATION		4	3	1	
ANIMATEUR	B	1	1		
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2 ^{ème} CLASSE	C	1	1		
ADJOINT D'ANIMATION	C	2 (dt 1 vacant)	1	1	
TOTAL GENERAL		105	98	5	6

TABLEAU DES EMPLOIS DES AGENTS NON TITULAIRES sur emplois permanents (hors remplaçants)

Grade de référence	CTG	SECTEUR	INDICE BRUT	Temps de travail
TOTAL AGENTS	0			

TOTAL GENERAL EMPLOIS PERMANENTS : 105 / 98 (pourvus)